



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

parcs zoologiques

Question écrite n° 72681

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'état du Jardin des Plantes de Paris. La vétusté des bâtiments due à un manque d'entretien prolongé et des installations peu propices au bien-être des animaux font de cette institution un lieu peu apte à faire découvrir la faune mondiale à la jeunesse et au public en général. Il lui demande quelles sont les perspectives d'avenir de cette ménagerie et quelles sont les mesures de remise à niveau envisagées.

Texte de la réponse

Le Muséum national d'histoire naturelle s'est doté d'un schéma directeur de rénovation qui couvre la période 2005-2016. S'agissant du Jardin des Plantes, qui a déjà bénéficié de la rénovation de la faisanderie au sein de la ménagerie, la première phase 2005-2008 du schéma directeur prévoit, parmi les opérations prioritaires, la remise en état de la fauverie, de la singerie ainsi que la réhabilitation de la volière, pour un montant estimé à 10 millions d'euros. La politique menée par l'établissement a pour objectif constant le bien-être des animaux. À cet égard, le projet de rénovation du Parc zoologique de Paris, opération phare du muséum actuellement en cours d'étude, s'appuie sur une charte du bien-être animal.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72681

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2005, page 8305

Réponse publiée le : 20 décembre 2005, page 11805